



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt septembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....26
Votants.....31

ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Sylvie AYOT, Laaziza KECHKECH, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEUX, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Albine DALLE, Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY, Denis BROUGNOUNESQUE, Nicolas CHIOTTI, Marie-Annick ABONDANCE

Objet :

RAPPORTEUR :
Monsieur DIAZ

Délibération numéro :
2018/136

Budget annexe du
Stationnement : Décision
Budgétaire Modificative n°2

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : jeudi 27 septembre 2018, que la convocation du conseil avait été établie le vendredi 14 septembre 2018



ETAIENT EXCUSES : Hugues RICHARD, Bernard NIEL , Nathalie FORT, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Thierry SOLIER, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Isabelle CAMBEFORT

PROCURATIONS : Bernard NIEL pouvoir à Maryse DAURES, Nathalie FORT pouvoir à Anne GAUTRAND, Patrice GINESTE pouvoir à Elodie PLATET, Dominique DUCROS pouvoir à Bérénice LACAN, Thierry SOLIER pouvoir à Karine ORCEL

ETAIENT ABSENTS :

Madame Laaziza KECHKECH est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Jérôme CHIODO, Directeur Général des Services de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment pris en ses articles L.1612-11 et L.2313-1 ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2017 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu la délibération n°2017/232 du 19 décembre 2017 approuvant le budget primitif 2018 de la ville de Millau et de ses budgets annexes ;

Considérant que la nomenclature des comptes relatifs à la redevance et au Forfait de Post Stationnement (FPS) a été publié qu'au 1er janvier 2018 ;

Considérant que la décision modificative n°1 a repris les résultats de l'exercice 2017 et modifié l'affectation des crédits au niveau des natures de comptes (du 7337 vers le 70383) pour les redevances, et des sections (fonctionnement / investissement) pour le forfait de post-stationnement conformément à la nomenclature en vigueur ;

Considérant que la décision modificative n°2 de 2018 du budget annexe du stationnement ajuste les crédits relatifs à la mise en place de la dépenalisation au 1er janvier 2018, concernant l'hébergement du contrat I-police et smart-PV avec la société EDICIA, la facturation de la société Antai pour le recouvrement forcé du Forfait Post Stationnement (FPS), les frais de télécommunication des deux mini parks et les frais bancaires pour les paiements

par internet et par carte bleue et les contrats de maintenance pour les horodateurs PARKEON et Woosh compensés par une réduction de 33 630 euros reversés au budget principal pour le même montant ;

Considérant qu'il est nécessaire d'inscrire un complément de crédits d'un montant de 33 630 euros compensé par une réduction du reversement à la ville d'un même montant ;

Considérant que ces inscriptions budgétaires sont retracées dans les tableaux ci-dessous ;
Section de fonctionnement dépenses et recettes

Chapitre	LIBELLE	POUR MÉMOIRE BP RC DM	DM 2	
			PROPOSITIONS NOUVELLES DU MAIRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
	DEPENSES			
O11	Charges à caractère général	200 993,62	33 630,00	33 630,00
	60636 : vêtements de travail			
	6068 : autres matière et fournitures	10 100,00		
	611 : contrat de prestations de service	159 275,62	27 630,00	27 630,00
	6135 : locations mobilières	1 000,00		
	61523 : entretien voies et réseaux			
	61558 : autres biens mobiliers			
	6156 : maintenance	2 258,00		
	6236 : insertions publicité			
	6262 : frais de télécommunication		3 000,00	3 000,00
	627 : services bancaires et assimilés	160,00	3 000,00	3 000,00
	62871 : remboursement de frais			
	63512 : taxes foncières	28 200,00		
O12	Charges de personnel	0,00		0,00
	64111 : personnel titulaire			
66	Charges financières	8 072,00		0,00
	66111 : intérêts réglés à l'échéance	6 712,00		
	66112 : intérêts rattachement des ICNE	1 000,00		
	6688 : autres	360,00		
67	Charges exceptionnelles	108 202,00	-33 630,00	-33 630,00
	678 : autres charges exceptionnelles	108 202,00	-33 630,00	-33 630,00
O42	Op. d'ordre de transferts entre sections	99 158,00		0,00
	6811 : dotation amort. Immo. Incor. & Corp.	72 180,00		
	6812 : dotation amort. Ch. Exploit. A répartir	26 978,00		
O23	Virement à la section d'investissement			0,00
OO2	Déficit reporté			0,00
	TOTAL DEPENSES	416 425,62	0,00	0,00
	RECETTES			
66	ICNE	0,00		
	6611 : intérêts			
70	Ventes	407 000,00		
	70383 : redevance de stationnement	357 000,00		
	70384 : forfait post stationnement	50 000,00		
	70878 : autres redevables			
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
	7337 : droits de stationnement			0,00
75	Autres Produits de Gestion Courante	9 150,00		
	752 : revenus des immeubles	9 150,00		

	757 : redevance versée par fermiers conc.			
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	774 : subventions exceptionnelles			0,00
79	Transfert de charges	0,00		0,00
	7911 : indemnité de sinistre 797 : transfert de charges exceptionnels			
O13	Atténuations de charges	0,00		0,00
	6611 : ICNE			
OO2	Excédent reporté	275,62		0,00
	TOTAL RECETTES	416 425,62	0,00	0,00

Section d'investissement - Dépenses et recettes

Chapitre	LIBELLE	POUR MÉMOIRE BP RC DM	DM 2	
			PROPOSITIONS NOUVELLES DU MAIRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
	DEPENSES			
16	Emprunts et Dettes Assimilés	81 860,00		0
	1641 : emprunts en euros	24 360,00		
	16441 : emprunts avec option de tirage	57 500,00		
	16449 : ops afférentes à l'option de tirage			
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
	2051 : logiciel			0,00
21	Immobilisations corporelles	257 757,68	0,00	0,00
	2158 : autres installations, matériel et outillage	256 047,68		0,00
	2183 : matériel de bureau et informatique	1 710,00		0,00
	2188 : autres immobilisations corporelles			0,00
22	immos. mises en concession ou à dispo	0,00		0
	2258 : autres			
	2283 : matériel bureau et informatique			
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	2312 : terrains			0,00
	2313 : Constructions			
	2315 : installation matériel et outillage			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
001	Déficit reporté	2 540,32		0,00
	TOTAL DEPENSES	342 158,00	0,00	0,00
	RECETTES			
021	Virement de la section de fonctionnement			
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
	1068 : excédent fonctionnement capitalisé			
13	Subventions d'investissement reçues	0,00		
	Autres subv. Equip. Non Transférables			
16	Emprunts et Dettes Assimilés	243 000,00	0,00	0,00
	1641 : emprunts en euros	243 000,00		0,00
	16449 : ops afférentes à l'option de tirage			
	16882 : ICNE			
18	Compte de liaison affectation	0,00		0,00
	181 : compte de liaison			
040	Op. d'ordre de transferts entre sections	99 158,00		0,00

	28051 : concessions et droits similaires	14 940,00		
	28135 : amort; installations gen, agencement			
	28158 : Autres amortissements	28 778,00		
	28183 : Matériel de bureau et mat. Informatique			
	28188 : Immobilisations corporelles autres	758,00		
	28258 : Dotation amort.bien M. à Disposition	27 704,00		
	28283 : Dotation amort.bien M. à Disposition			
	28288 : Amort. Autres immos corporelles			
	4818 : Charges à étaler	26 978,00		
481	Charges à répartir / plusieurs exercices			
OO1	Excédent d'investissement reporté			0,00
	TOTAL RECETTES	342 158,00	0,00	0,00

Aussi, après avis favorable de la Commission municipale des finances du 10 septembre 2018, il est proposé au Conseil Municipal :

1. D'adopter la présente décision budgétaire modificative.

Adopté par : 23 voix pour
6 voix contre
(Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL, Michel DURAND, Albine DALLE, Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY)
2 abstentions
(Denis BROUGNOUNESQUE, Nicolas CHIOTTI)

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

